

**SYNDICAT INTERDÉPARTEMENTAL  
POUR L'ASSAINISSEMENT DE  
L'AGGLOMÉRATION PARISIENNE**

Mise en ligne le 13/12/2022

**Délibération n° 2022-132  
Séance du 6 décembre 2022**

-----  
Adhésion à l'association Water  
Security Management Assessment  
Research and Technology (W-SMART)  
-----

**Le Bureau,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le rapport de présentation en date du 24 novembre 2022, par lequel Monsieur le Président lui demande d'approuver l'adhésion du le SIAAP à l'association Water Security Management Assessment Research and Technology (W-SMART),

**Après en avoir délibéré**

**Article 1 :** Approuve l'adhésion à l'association Water Security Assessment Research and Technology (W-SMART), déclarée le 3 février 2006 à la Préfecture de Police de Paris, dont la création a été publiée au Journal Officiel du 18 mars 2006, et dont le siège social est situé 9, villa Wagram Saint-Honoré, 75008 Paris.

**Article 2 :** Dit que la cotisation annuelle de 3 000 € sera imputée sur l'article 6281 de la section fonctionnement du budget du syndicat.

**Le Président**

  
**François-Marie DIDIER**